



Foire aux Questions

◆ Comment faire une demande de devis ?

Cliquez sur "Contact" et complétez le formulaire que nous traiterons dans les 24 à 48 heures.

◆ Est-il utile de se rencontrer ?

Non, un site peut se réaliser à distance sur simple envoi de tous les documents, textes et photos par E-mail ou par courrier.

◆ Quels types de site proposez vous ?

Nous créons des sites vitrines (statiques ou dynamiques), des sites marchands et des blogs. Nous proposons des sites professionnels particulièrement adaptés aux petites structures.

◆ A qui s'adresse plus particulièrement vos offres ?

Aux petites entreprises, commerçants, artisans, indépendants et associations.

◆ Vous ne connaissez rien à Internet ?

Vous serez guidé pas à pas pour la conception et la prise en main de votre site. Vous aurez une interlocutrice unique à votre service. Une assistance téléphonique et E-mail vous est offerte après la mise en ligne de votre site.

◆ Quelles sont les étapes de la commande ?

La première étape consiste à recueillir vos besoins pour constituer un *cahier des charges*.

Un *devis* détaillant la prestation et le prix vous est adressé. Il vous suffit de le renvoyer signé avec un acompte de 20 % pour valider votre commande.

◆ Quelles sont les étapes de réalisation ?

Au début des travaux, des *maquettes* vous sont proposées pour définir la *charte graphique*. Vous pouvez demander toutes les modifications que vous souhaitez. La réalisation du site démarre dès que vous avez fourni les contenus (textes et photos). Pour les sites de plus de 5 pages, une version de test vous est proposée pendant la réalisation avec un accès privatif. Les travaux se terminent par la mise en ligne et le référencement du site.

◆ Quels sont les délais de création d'un site ?

Dès le premier contact pris, l'*étude* et le *maquettage* prend en moyenne une semaine et la *réalisation* une autre semaine dès que les contenus (tout ou partie) nous sont parvenus.

◆ Quelles sont les modalités de paiement ?

Acompte de 20 % à la signature du devis et paiement du solde à l'envoi de la facture, après la mise en ligne du site. Vous pouvez demander un paiement du solde en 2 fois sans frais lors de la signature du devis. Les chèques sont à établir à l'ordre d'ALTHE@WEB.

◆ Que recevrez-vous à la fin du projet ?

Vous recevrez un manuel d'utilisation de l'outil de gestion. Le site vous appartient à réception du règlement intégral.

◆ Comment seront gérées les évolutions du site ?

Des contrats de maintenance sont disponibles (fréquence et volume des mises à jour prédéfinis). Mais vous pouvez choisir de mettre à jour ponctuellement le contenu de votre site.

◆ Je n'ai pas de quoi investir dans un site, comment faire ?

Vous pouvez commencer par une page unique, l'important c'est d'être présent sur Internet. Vous ajoutez des pages au fur et à mesure selon vos moyens. Les frais de création d'un site Internet sont assimilés à des dépenses de conception de logiciels et vous pouvez les déduire ou les immobiliser (CGI art. 236-I).